

**A diffuser à
tous les ITPE**

la lettre
DU SECRETAIRE GENERAL

Numéro 268

Paris, le 19 avril 2012

**« Pour des Assises nationales de l'ingénieur
et de l'ingénierie de l'Etat »**

Cher(e) camarade,

Le 9 février 2012, devant les Invalides, une manifestation historique a rassemblé 2500 ingénieurs, chiffre fort impressionnant si on le compare aux quelques 17 000 ingénieurs de l'Etat présents sur l'ensemble du territoire, tous ministères confondus.

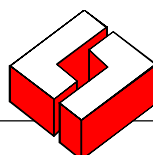
Ce jour-là, nous faisons ensemble le constat, au vu de ce rassemblement exceptionnel, qu'il y aurait bien un « avant » et un « après » 9 février, que l'Etat et son administration ne pouvaient plus ignorer ni mépriser les attentes de leurs corps d'encadrement technique.

Car depuis de trop nombreuses années déjà, la propagande voire la désinformation menées par certains ont miné la filière technique de l'Etat. A coup de réorganisations, de suppressions d'emplois, d'abandons de missions, d'injonctions contradictoires et de harcèlement managérial, s'est organisée la mise en quarantaine – ou au rebut – de cadres techniques pourtant fortement attachés au bien public et au service du public.

Au nom de la modernisation voire de la modernité de l'Etat, au nom de l'économie budgétaire de l'Etat – et sans se préoccuper de la réelle économie globale, la seule qui compte, celle du citoyen – des milliers de techniciens de tout niveau ont été jugés inaptes pour le service public, déconsidérés, dévalués, poussés au départ.

Le 9 février, les ingénieurs ont refusé l'étape supplémentaire sur le chemin de croix qu'on a tracé pour eux : ils ont refusé un projet de fusion qui sonnait le glas de leur avenir et de toute dynamique technique qu'ils pourraient porter.

Ils ont osé, en cela porte-paroles implicites de l'ensemble de la filière technique, **dire non à l'avenir funeste que l'administration réservait à l'ingénierie de l'Etat.**



L'ingénierie de l'Etat ne se résume pas à l'ingénierie publique telle qu'on l'a connue dans les services de l'Equipement et de l'Agriculture. Elle englobe également toute l'analyse technique qui peut accompagner la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques, en particulier d'aménagement et de développement durable des territoires. Elle s'exprime au travers de nombreuses postures, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre, en passant par l'assistance et le conseil, l'expertise, le contrôle, ...

Ainsi, nous avons obtenu de Nathalie Kosciusko-Morizet que soit mis en chantier un travail sur l'ingénieur et l'ingénierie dans les services de l'Etat. Elle y a engagé son ministère dans un courrier adressé le 22 février au SNITPECT-FO.

Ce travail de réflexion, de partage et de restitution doit permettre de définir et d'affirmer le rôle des ingénieurs d'aujourd'hui et de demain. Ils construiront, mettront en oeuvre et évalueront les politiques publiques sur l'ensemble du territoire national, en les replaçant dans le contexte global de la filière technique de l'Etat et de leur parcours professionnel légitime à tous les niveaux de fonction.

Il ne saurait être complet sans l'instauration d'Assises des ingénieurs de l'Etat, qui rassembleront l'ensemble des acteurs (ministériels et interministériels) du recrutement, de la gestion, de la formation des ingénieurs, des représentants des employeurs et de leurs partenaires principaux, ainsi que ceux du dialogue social.

Son importance stratégique doit inciter l'administration à mettre en place le pilotage nécessaire et à rassembler l'ensemble des partenaires pour refonder l'existence même des filières techniques de l'Etat et le rôle déterminant des ingénieurs.

J'ai ainsi écrit le 20 mars au Premier Ministre pour lui demander de lancer ce débat et ces Assises sur les bases d'un cahier des charges à la fois ambitieux et précis.

Une date d'entretien nous a été proposée.

Pour que cette revendication aboutisse selon le souhait des ITPE, nous devons la porter avec toute la détermination et la volonté dont nous avons su faire preuve jusqu'à présent.

Il est temps, maintenant, de développer l'« après 9 février » que nous revendiquons et de faire en sorte que l'administration en tire toutes les conséquences pour les ingénieurs de l'Etat en général et pour le corps des ITPE en particulier.

**Thierry Latger,
Secrétaire général**

